

## La future place du Marché prend un peu plus forme

**AIGLE** Un atelier participatif a été organisé afin de recueillir l'avis de la population concernant l'aménagement de la place du Marché.

L'aménagement de la place du Marché à Aigle prévu dans le cadre du Schéma directeur des espaces publics a franchi une nouvelle étape lundi dernier. Un atelier participatif organisé par la commune et pour lequel propriétaires et commerçants riverains ainsi que des représentants des associations de quartier étaient conviés a réuni dix-sept personnes. «Les retours que nous avons eus évo-

quent le souhait d'une place dégagée et piétonnière composée d'éléments amovibles permettant la tenue de multiples animations», résume Grégory Devaud, municipal chargé de l'urbanisme. Claude-Alain Reichenbach, boucher riverain et membre du comité d'Aigle Cité précise: «Le vote sur la piétonnisation a été serré (10 pour, 6 contre et 1 abstention). Nous défendons le maintien de quel-

ques places de parc et de la circulation en zone 20 km/h avec des bornes pour fermer la place occasionnellement.» Selon le commerçant, «Conserver un parking et du trafic est l'unique moyen d'assurer du passage au centre-ville.» Grégory Devaud tempère: «L'enjeu principal de cette place réside justement à faire vivre la place pour rendre le centre-ville plus attractif.



La place du Marché va être réaménagée dans le cadre du Schéma directeur des espaces publics. LE NOUVELLISTE

Quant aux places de parc, l'extension du parking du Chevron devrait permettre de régler le problème.» Un projet va désormais être

élaboré. La municipalité pourra alors faire une demande de crédit au Conseil communal (estimé à environ un million de francs). **JG**

**EN BREF**

**ÉCOLES**

**Les Buissonnets et Montani en mains valaisannes**

Le collège séduisois des Buissonnets, jusqu'ici sous l'égide du groupe d'écoles privées vaudois Lémania, devient indépendant, à l'instar de l'école Montani (enseignement primaire et cycle d'orientation). Les deux entités seront gérées par l'actuel directeur des Buissonnets, Patrice Cretton, qui a repris l'actionnariat depuis janvier 2019.

Ce dernier explique la rupture par un besoin d'autonomie. «Quand vous faites partie d'un groupe comptant plus de dix établissements, vous n'êtes pas nécessairement prioritaires», souligne le Martignerain.

L'indépendance ne s'accompagne pas de licenciements. La direction se réjouit du «maintien des collaborateurs en place» et dit vouloir poursuivre son développement et renforcer les partenariats valaisans. **DMA**

## Peu discutée à Bagnes, la fusion interpelle plus à Vollèges

**AMBIANCE** Cette semaine, le comité de pilotage de la fusion va à la rencontre des citoyens. «Le Nouvelliste» a assisté à deux cafés citoyens à Vollèges et à Bagnes.

PAR SOPHIE.DORSAZ@LENOUVELLISTE.CH / PHOTOS SACHA.BITTEL@LENOUVELLISTE.CH

**M**ercredi matin, le café Le Central à Vollèges était particulièrement fréquenté. Et pour cause, ce jour-là, le comité de pilotage de la fusion Bagnes-Vollèges (les présidents des deux communes, les vice-présidents et les secrétaires) ainsi que des membres des Conseils communaux et du bureau Serec ont rencontré la population pour entendre ses questions et préoccupations. Face à eux, une dizaine de citoyens, pour la plupart favorables au mariage.

### L'identité et la représentativité en question

Une seule table rassemble des opposants. Bruno Moulin, député PDC au Grand Conseil, et Claude Biolaz, ancien conseiller communal vollégéard PDC, sont deux des cinq «citoyens pas convaincus par ce projet», tels qu'ils se nomment. La semaine dernière, ils ont envoyé une lettre au comité de pilotage demandant «des garanties et pas seulement des promesses pour fusionner».

Durant la rencontre au café, ils ont interpellé les présidents sur la perte de l'ADN et du pouvoir décisionnel des Vollégéards qui ne représenteront qu'un cinquième de la population de la nouvelle commune Val de Bagnes. Ils ont également mis en cause la manière dont la campagne est menée, reprochant au Copil (comité de pilotage) de n'avoir pas publié leur lettre dans le deuxième tous-ménages.

En face, les présidents ont rappelé les avantages d'une commune de 10 000 habitants à l'échelle cantonale, l'amélioration de la professionnalisation des services et de l'attractivité fiscale pour les Vollégéards. Sur la forme, ils regrettent que ce groupe d'opposants



Quatre cafés citoyens sont organisés pour permettre à la population de questionner les présidents. A Vollèges, la fusion est plus débattue qu'à Bagnes.



Claude Biolaz, ancien conseiller communal de Vollèges, craint une absorption plus qu'une fusion ainsi qu'une perte de pouvoir décisionnel.

ne se manifeste qu'au dernier moment.

Ce matin-là, Bruno Moulin et Claude Biolaz sont les seuls à prendre le contrepied du rapprochement entre les deux entités. Mais Gervais Sauthier, ténancier du café, affirme qu'ils ne sont pas les seuls dans la commune. «A l'heure de l'apéro, j'entends autant de pour que de contre. A mon avis, ça sera serré dans les urnes à Vollèges. Tous les opposants ne s'expriment pas publiquement, mais il y en a quand même...»

### A Bagnes, la fusion ne fait pas de vague

Les présidents restent toutefois confiants. Christophe Maret,

président de Vollèges, s'attend à deux tiers de oui le 10 février. A quelques kilomètres de là, la fusion fait beaucoup moins parler d'elle. Dans les cafés du Châble, le thème ne provoque pas de débats selon les ténanciers des établissements. Aucun groupe d'opposants ne fait campagne dans la commune. D'ailleurs, l'ambiance du café citoyen tenu ce soir-là à Verbier était tout autre qu'à Vollèges. «Au final, qu'est-ce qu'on ne partage pas déjà avec Vollèges?» a demandé un citoyen à l'issue des présentations.

Une interpellation qui semble confirmer qu'à Bagnes la fusion s'apparente plus à une formalité qu'à un bouleversement.

**VOUVRY**

**Une supplémentaire pour «Les témoins du passé»**

Après le succès connu lors des deux premières soirées en septembre (400 personnes), la bourgeoisie de Vouvry organise dimanche une projection supplémentaire du film «Les témoins du passé». Cet hommage au groupement qui œuvra durant 21 ans à la sauvegarde d'une dizaine de chalets d'alpage aura lieu à 14 h 30 à la salle Arthur Parchet. **JG**

**SION**

**La Ville renonce aux pesticides**

En automne 2017, le Conseil général a accepté un postulat des Verts qui demandait à la municipalité de renoncer aux pesticides. Des solutions alternatives ont été trouvées et la Ville s'est engagée à les suivre et donc de faire une croix sur les produits chimiques. Les Verts se réjouissent évidemment de cette décision «qui vise à préserver l'environnement et la santé de l'ensemble des Séduisois». **DV**